



SYNDICAT GENERAL DES FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX ET AGENTS

DE LA VILLE DE NICE

2, rue de l'Hôtel de Ville - 06 300 NICE

Tél. : 04.97.13.24.11 - Fax. : 04.97.13.44.11

Courriel : syndicat.cgt@ville-nice.fr

**POUR DEFENDRE ET DEVELOPPER LE SERVICE PUBLIC
L'EMPLOI PUBLIC STATUTAIRE
POUR L'AUGMENTATION DU SALAIRE INDICIAIRE
ET DES PENSIONS
TOUS EN GREVE LE 15 MAI 2008**

*Appel commun des organisations syndicales de la Fonction Publique
CGT — FSU — UNSA — SOLIDAIRES - CFTC (extrait)*

Les signataires de l'appel exigent

⇒ **Le retrait du projet** de loi relatif à « *la mobilité et aux parcours professionnels* ». Ce projet, validé par le conseil des ministres et en cours d'examen au Sénat porte sur la suppression massive de postes dans la fonction publique.

Ce plan social qui s'annonce s'appuie sur les mesures annoncées dans le cadre de la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP), imposée sans débat public et qui se traduit par :

- Le désengagement de l'Etat sans se soucier des répercussions sur les besoins des usagers et des citoyens sur l'ensemble du territoire
- L'affaiblissement voire suppression ou privatisation de missions et de services
- La détérioration des conditions de travail
- L'accroissement de la précarité

⇒ **Une fonction publique et des services publics pour tous**

- La réforme de l'Etat et de la Fonction Publique doit faire l'objet d'un vrai débat démocratique
- Un service public de qualité doit être accessible à tous sur l'ensemble du territoire, pour garantir le progrès social
- L'emploi public doit être statutaire et qualifié. Le statut garanti la neutralité, l'impartialité et l'indépendance des agents publics.
- la mobilité doit être choisie, et le recours à l'intérim abandonné

⇒ **L'augmentation du salaire indiciaire, la revalorisation des pensions, et la défense des retraites.**